

Buizingen: « Sans réponse, difficile d'avancer... »

Les familles des victimes attendent le procès

● Ce 15 février, cela fera exactement 5 ans que 19 personnes ont perdu la vie dans la catastrophe ferroviaire de Buizingen. Si l'enquête s'est clôturée en 2014, les victimes attendent toujours le procès pour enfin connaître les causes de ce terrible accident. Mais pour l'instant, les choses en sont au statu quo.

« Le 15 février 2010 nos vies ont basculé. Encore aujourd'hui, j'avoue que matin et soir je dois me convaincre pour monter dans un wagon. Je me mets toujours à contresens, ce qui a été ma chance ce jour-là. Je dois avoir de la compagnie ou lire un livre pour éviter de penser ».

Anita Mahy était dans le train ce 15 février 2010. Cinq ans plus tard, elle et les autres victimes attendent toujours les réponses à leurs interrogations : que s'est-il vraiment passé ? Qu'elles sont les causes ?

L'enquête s'est clôturée il y a moins d'un an (lire ci-contre). « Nous attendons de ce procès des réponses. Nous voulons que le parquet fasse son travail avec les mises

en accusation. Nous exigeons un procès impartial. Notre but est d'arriver à une sécurité fiable au rail. Nous devons connaître les vraies causes de l'accident et pointer les vrais responsables pour qu'ils soient obligés de sécuriser le réseau.

Car encore maintenant, le système de freinage adopté n'est pas suffisant ! Il est temps qu'Infrabel, la SNCB et la ministre de tutelle s'occupent de choses sérieuses, au lieu de décider si on met du wifi dans les trains ». Aux côtés d'Anita, il y a Panayotis Andronikos. Le Saint-Ghislainois est le père de Jérôme. Le jeune homme est décédé dans la catastrophe à l'âge de 22 ans.

« Tant qu'on ne connaît pas la vérité, on a des difficultés à vivre. Notre vie s'est arrêtée le 15 février 2010, confie le papa.

Nous sommes 5 ans plus tard et le dossier n'a pas évolué. C'est difficile d'avoir un apaisement dans ces conditions. Il est clair que nous en avons marre. Le souvenir de mon fils Jérôme est toujours présent. Aujourd'hui encore je suis incapable de prendre le train, c'est trop douloureux, trop difficile ». Lui, comme les autres familles de vic-

times ou les victimes elles-mêmes, veulent des réponses. « Nous renouvelons cette volonté de permettre aux familles endeuillées, aux blessés de se reconstruire et de rassurer les usagers du train. Nous attendons beaucoup de ce procès pour que toute la lumière soit faite sur cet accident ». ■

A.D. Lundi 15 février 2010 8h36 : l'épouvantable à Buizingen. 14 familles de notre région sont endeuillées. ■ BELGA



L'AVOCATE DES VICTIMES

« Enquête clôturée, on attend que le parquet réagisse »

L'an dernier, soit plus de 4 ans après la catastrophe, l'enquête s'est enfin clôturée, après avoir vu plusieurs experts se pencher sur le cas.

« Aujourd'hui, l'instruction doit rédiger un réquisitoire, explique Leila Lahssain, avocate des victimes. Les trois parties mises en cause, Infrabel, la SNCB et le conducteur, doivent être entendues. Le parquet inculpera des personnes. Puis, une chambre du conseil décidera qui va au tribunal et qui n'y va pas. C'est

aussi en chambre du conseil que les victimes pourront se faire entendre et donner leurs arguments. Mais pour l'instant, les choses sont en stand-by. Rien ne bouge ».

Il a fallu attendre 4 ans pour voir l'enquête se clôturer, un délai particulièrement long. « Nous espérons que le parquet travaillera rapidement.

Ce qui est important dans le procès pénal, c'est de mettre en lumière ce qui s'est passé et établir les responsabilités et les causes qui ont conduit à



L'avocate des victimes (à dr.) ■ A.D.

la catastrophe. On veut aussi mettre la lumière sur les problèmes de sécurité du rail belge. Si on se dirige vers une action en justice, cela se fera au tribunal de police ». ■

FRANCE 2

Sur le plateau

Geneviève Isaac, Montoise, a perdu son ex-mari et un de ses fils dans la catastrophe. Elle va témoigner de sa difficile reconstruction dans la célèbre émission de Sophie Davant, « Toute une histoire », sur France 2.

La production a trouvé son témoignage tellement impressionnant et plein d'espoir qu'elle a finalement décidé de faire venir Geneviève Isaac sur le plateau. À la base, seul un reportage devait lui être consacré. Une équipe était venue à sa rencontre dans la cité du Doudou.

Ce mercredi, la Montoise est donc allée enregistrer, en plateau. L'émission doit normalement être diffusée la semaine prochaine. ■

21381880

Jusqu'à 4.390 € HTVA d'avantages.*



www.volkswagen.be

Les véhicules utilitaires Volkswagen. Vos plus belles cartes de visite.

À la fois fonctionnels, fiables et confortables le Caddy, le Transporter et le Crafter vous assistent au quotidien dans votre activité professionnelle. Quel que soit votre métier, vous trouverez toujours le véhicule utilitaire Volkswagen qui vous convient et vous verrez que même vos clients ne resteront pas insensibles à cette preuve de plus de votre professionnalisme.

Rendez-vous sur www.vwcartesdevisite.be et créez votre propre carte de visite.



Commercial Vehicles

● Dielen ● DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. *Prix au 03/02/2015. Avantage de 4.390 € HTVA sur le modèle Crafter = la remise Salon de 2.500 € HTVA (valable sur le Crafter 32/35/50) + avantage du Pack «Sound & Cool» de 1.540 € HTVA (prix du pack 599 € HTVA) + avantage plancher gratuit de 350 € HTVA. Plancher gratuit uniquement valable sur le Crafter Fourgon. Offres non valables sur les séries spéciales. Uniquement dans le réseau participant. Informations environnementales (A.R. 19/03/2004): www.volkswagen.be